



Annales historiques de la Révolution française

346 | Octobre/Décembre 2006

Les héritages républicains sous le Consulat et l'Empire

Les Trois couleurs, Marianne et l'Empereur. Fêtes libérales et politiques symboliques en France 1815-1870

Pierre Karila-Cohen



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ahrf/7773>

ISSN : 1952-403X

Éditeur :

Armand Colin, Société des études robespierristes

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2006

Pagination : 153-155

ISSN : 0003-4436

Référence électronique

Pierre Karila-Cohen, « Les Trois couleurs, Marianne et l'Empereur. Fêtes libérales et politiques symboliques en France 1815-1870 », *Annales historiques de la Révolution française* [En ligne], 346 | Octobre/Décembre 2006, mis en ligne le 10 juillet 2008, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ahrf/7773>

Ce document a été généré automatiquement le 30 avril 2019.

Tous droits réservés

Les Trois couleurs, Marianne et l'Empereur. Fêtes libérales et politiques symboliques en France 1815-1870

Pierre Karila-Cohen

RÉFÉRENCE

Rémi Dalisson, *Les Trois couleurs, Marianne et l'Empereur. Fêtes libérales et politiques symboliques en France 1815-1870*, Paris, La Boutique de l'Histoire, 2004, 305 p., ISBN 2-910828-30-1, 24 €.

- 1 Longtemps considéré par l'historiographie comme un temps creux entre la Révolution et l'enracinement définitif de la III^e République, le cœur du XIX^e siècle (1815-1870) suscite depuis une dizaine d'années de nombreuses et très neuves études. La publication du livre de Rémi Dalisson, maître de conférences à l'IUFM de Rouen, s'inscrit dans cet engouement récent pour l'histoire politique de la France entre Restauration et Second Empire. L'objet est également révélateur des renouvellements désormais usuels d'une histoire politique qui ne se limite pas à l'analyse d'affrontements d'idées et de mots puisqu'il s'agit, à la suite des travaux de Maurice Agulhon, Mona Ozouf et, plus récemment, de Sheryl Kroen, d'envisager la politique comme mise en scène et comme production de signes et d'images. En étudiant la manière dont les régimes politiques qui se sont succédé entre 1815 et 1870 ont cherché à se dire par la fête et à conquérir par ce biais les esprits et les cœurs, l'auteur tente, à juste titre, de combler un vide entre la *Fête révolutionnaire* de Mona Ozouf et la *Fête républicaine* d'Olivier Ihl. Malheureusement, il ne convainc pas, tant l'ouvrage apparaît conceptuellement maladroit et méthodologiquement flou, malgré l'intérêt que suscitent de loin en loin quelques passages plus aboutis.
- 2 Entre 1815 et 1870 – tantôt par la volonté des régimes successifs tantôt contre eux ou à leur insu – s'inventerait ce que Rémi Dalisson appelle la « fête libérale ». Les cérémonies

publiques, écrit l'auteur, constituent en effet un vecteur de « l'idée libérale appliquée au domaine politique (Tocqueville), économique (le capitalisme) ou à celui des sociabilités (les droits nouveaux et les espaces de rencontre plus ouverts) » (p. 10). Au cours de l'ouvrage, cette thèse d'une incarnation, manifestation ou diffusion de « l'idée libérale » par la fête est davantage illustrée que véritablement explicitée. La présence de la garde nationale et du drapeau tricolore, la prise de parole par le maire davantage que par le curé, la liberté de ton des opposants, le défoulement des corps par le sport et par le jeu constitueraient des signes indiscutables – ou en tout cas présentés comme des évidences – du *libéralisme* de ces fêtes. Chaque régime contribuerait à sa manière à l'élaboration de ces pratiques festives « libérales » : la Restauration en rendant évidente l'impossibilité d'un retour à la fête d'Ancien Régime, la Monarchie de Juillet et la Seconde République en inventant un langage festif de promotion de la liberté, et le Second Empire, malgré une forte volonté d'encadrement et de propagande, en se laissant déborder par l'avènement définitif d'un usage hédoniste ou oppositionnel de la cérémonie publique.

- 3 L'idée qui consiste à traquer par delà la succession des régimes une logique étatique commune et des évolutions sociales et culturelles de plus longue durée nous paraît potentiellement très fructueuse. De même, les tableaux recensant pour chacun des régimes les fêtes officielles annuelles ou ponctuelles peuvent être utiles. L'étude de ces fêtes comme espaces d'opposition est loin d'être inintéressante, tout particulièrement en ce qui concerne la Monarchie de Juillet et le Second Empire. Elle souligne cruellement l'échec même du projet unanimiste sur lequel elles reposent : alors qu'elles sont censées unir les Français autour du régime, et précisément parce qu'il s'agit pour le pouvoir d'un moment de séduction et d'auscultation de l'opinion, les opposants les transforment en occasions de contestation et amendent par là-même le caractère censitaire du suffrage ou le caractère autoritaire du régime. Par ailleurs, l'auteur sait parfois souligner certaines ambiguïtés de ces politiques symboliques, par exemple en ce qui concerne les fêtes de la Seconde République, partagées entre « gestion des héritages libéraux, rénovation des traditions républicaines et exaltation des images pré-impériales » (p. 184). Enfin, la description des spectacles, des jeux, des bruits qui accompagnent la parole officielle mais lui disputent en même temps la prééminence dans la fête donne à l'ouvrage un caractère assez vivant. On soulignera à cet égard l'intérêt des pages où l'auteur décrit l'avènement d'une « gadgétisation » de la fête sous le Second Empire, avec diffusion par des sociétés privées d'une « offre ludique » standardisée comme, par exemple, des broches et des bustes de l'empereur proposés sur catalogue. Si l'on suit bien l'auteur – et l'idée est en soi intéressante – ce type d'initiative, qui va dans le sens d'une fête de plus en plus ludique et de plus en plus populaire, finit par submerger les intentions politiques des organisateurs de la fête. C'est ainsi que le Second Empire, régime autoritaire, constituerait paradoxalement le moment des « fêtes libérales réalisées » sous la poussée d'un « libéralisme sociétal » (*sic*).
- 4 Quelle que soit la pertinence de certaines intuitions, l'ouvrage paraît faible par bien des aspects. Le concept même de « fête libérale », central – on pourrait dire même asséné tout au long du livre – n'emporte en rien la conviction. Pour pouvoir parler de « fête libérale », il aurait d'abord fallu aborder plus sérieusement la question du libéralisme. On ne peut pas résoudre la question en trois lignes en résumant celui-ci à Tocqueville, au capitalisme et à l'influence anglaise. Il conviendrait à cet égard de ne pas se contenter de quelques références à l'ouvrage vieilli de Louis Girard et de ne pas ignorer, par exemple, la réflexion problématique de Lucien Jaume sur les ambiguïtés d'un libéralisme français au

sein duquel, pour reprendre les balises évoquées par l'auteur, Tocqueville et l'influence anglaise apparaissent plutôt marginaux. Une fois rétablie la complexité du libéralisme, il resterait à définir les conditions dans lesquelles appliquer aux intentions et aux modalités festives le qualificatif « libéral ». L'entreprise pourrait être en soi passionnante, mais elle requiert une certaine prudence. Or, pour les besoins de la démonstration, tout ou presque est qualifié de « libéral », tant et si bien que le mot ne veut plus rien dire. On veut bien que la famille de Louis-Philippe soit « libérale » (p. 76) tout comme la ville de Coulommiers (p. 116), mais que penser des « feux d'artifice libéraux » (p. 122) qu'évoque l'auteur ? Que penser aussi, au titre d'un « libéralisme corporel » dont on peine à saisir le contenu, de la désignation comme « manifeste libéral et progressiste » d'un *Manuel d'éducation physique, gymnique et morale* publié en 1830, tout simplement parce qu'il prône les vertus de l'exercice ? Enfin, on pourrait s'interroger sur cette linéarité troublante d'un XIX^e siècle voué à la réalisation d'un libéralisme dont rien ne trouble l'avènement.

- 5 On terminera par une critique qui concerne la méthode employée, ou au moins son exposition. Sans la moindre présentation du corpus utilisé, comment le lecteur peut-il raisonnablement recevoir une phrase de ce type, qui n'est pas isolée mais est symptomatique au contraire d'un mode général d'exposition : « Il y eut près de huit fois plus d'incidents aux fêtes de Juillet qu'à celles de la Restauration » (p. 124) ? L'auteur a-t-il dépouillé toutes les archives de tous les départements pour les fêtes de ces deux régimes ? A-t-il choisi des départements tests : comment et lesquels ? S'est-il interrogé sur les variations de la sensibilité policière à ces « incidents » et de ce que l'on désigne comme tels ? Bref, on aimerait bien pouvoir utiliser en toute tranquillité des résultats qui paraissent intéressants. Une vraie déception donc, malgré des intentions louables et d'intéressantes intuitions.